REGLEMENT COUPE ET CHALLENGE ESSONNE

1. Tous les clubs sont inscrits d'office : obligation de se désinscrire via un lien Forms
2. La COC devra être systématiquement contacté en priorité. Tous les emails non adressés à la boite standardisé à la COC ne seront pas pris en considération
3. Aucun joueur ayant joué dans un championnat Régional ou National ne pourra prendra prendre part au challenge de l'Essonne quel que soit le tour ;

4. Sur Catégories jeunes

Plusieurs possibilités de compétitions pour la coupe et challenge :

- Matchs secs (format comme sur les saisons précédentes
- Ou format de compétitions suivantes :

1er tour : **Catégories U18M et U15M**

Poules Excellence et Honneur : Match sec
Les gagnants sont déversés dans la Coupe de l'Essonne
Les perdants sont déversés dans le Challenge de l'Essonne

Pour toutes les catégories

2eme tour : Poules de 4 équipes – Matchs répartis sur 3 journées

Qualifiés : en fonction du nombre d'équipe d'engagées qui sera défini à l'arrêt de la date de désengagement des équipes :
Soit le 1er de chaque poule
Soit le 1er et 2eme de chaque poule
Soit le 1er et les meilleurs 2eme de chaque poule

En cas d'ex aequo : (a définir)
Classement final : Nombres de points marqués
Différence de goal average
Nombres de victoires

3eme tour / 4eme tour : Matchs sec (le nombre de tour sera à définir en fonction du nombre d d'équipes d'engagées.

Tjs que deux équipes par club autorisées à jouer (1 en coup et 1 challenge)

Jeunes Masculins

	U18	U15	U13	U11
Division Chmpt de France /	Coupe			
Division Region	Coupe	Coupe		
Division Elite	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe
Division Excellence	Coupe ou Challenge	Coupe ou Challenge	Coupe	Coupe

Division Honneur	Coupe ou Challenge	Coupe ou Challenge	Challenge	Challenge
Division suivantes	Challenge	Challenge	Challenge	Challenge

+16 ans M et F

Les joueurs évoluant en championnat de France ne pourront pas participer à la Coupe départementale quel que soit le nombre de match réalisés au sein de ce championnat

Les joueurs évoluant en championnat régional,

Participation à la coupe départementale	
Joueur évoluant en championnat de France	Participation non autorisée
Joueur évoluant en championnat régional	Participation autorisée pour chaque rencontre sous les conditions suivantes : Maximum de 2 joueurs / joueuses par rencontre ayant réalisé un maximum de 3 matchs avec l'équipe évoluant en région : La COC considère un joueur région à partir du 4eme match réalisé en région

Equipes en Convention Masculin (toutes catégories)

Les équipes en convention ne pourront pas prendre part à la Coupe et au Challenge de l'Essonne sous le nom de la convention.

Chaque club devra inscrire une équipe en son nom et les équipes joueront la coupe ou challenge en fonction du niveau de jeu en championnat

Exemple : Convention Montgeron-Brunoy niveau de jeu Elite

Chaque club jouera la Coupe de l'Essonne

Si Convention Montgeron-Brunoy niveau de jeu Honneur

Chaque club jouera le Challenge de l'Essonne

Equipes en Convention Féminin

- En U18 et U15 même règlement que les Equipes en Convention Masculin
- En U13 et U11 : les équipes pourront inscrire l'équipe en convention (1 en coupe et 1 en challenge si 2 équipes)

Equipes en Regroupement

- Equipes masculins et féminines
- Toutes les catégories
- 2 équipes maximum (1 en coupe et 1 en challenge)

Le(s) joueur(s /la(les) joueuse(s) surclassé(s/es) par la FFHB sera/seront autorisé(s/es) à prendre part au match de leur catégorie supérieur.

Exemple : un U15 surclassé pourra prendra part au match en U18 ans.

Attention : ce joueur/joueuse ne pourra pas redescendre dans sa catégorie d'âge

Catégorie +16 ans M et F : une équipe de niveau national ne pourra pas refuser un match le lundi / mardi et mercredi soir.

Les équipe de niveau national se déplaceront systématiquement si le tirage est entre une équipe de niveau régional et une équipe de niveau national.

Proposition de Bonus (à définir)